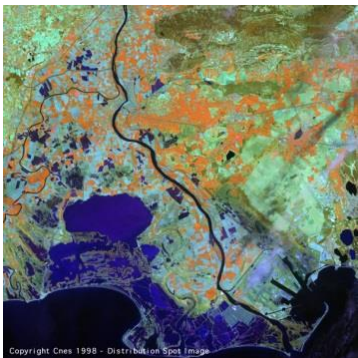


Place de l'eau dans la gestion des zones humides et fonctionnalité des sites



Labergement Sainte Marie le jeudi 19 octobre 2017

Lionel Perrin,
Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse



Deltas



Forêts alluviales



Salines



Tourbières



Lacs salés intérieurs



Mares



Lagunes côtières



Espaces intertidaux



Maîtriser d'eau douce
de l'eau
RHÔNE MÉTROPOLITAIN
CC BY-NC-ND
SAUVONS L'EAU!
établissement public de l'Etat

Divers grands types de zones humides présents en RMC

Le bassin Rhône-Méditerranée-Corse possède encore de nombreuses zones humides : marais, tourbières, lacs, étangs, lagunes, estuaires, milieux annexes de cours d'eau,... représentant une superficie totale d'environ 7 000 km² et la quasi totalité des types de zones humides présents en France.

Schéma 1. – Répartition des surfaces de zones humides dans le bassin RMC (en %)

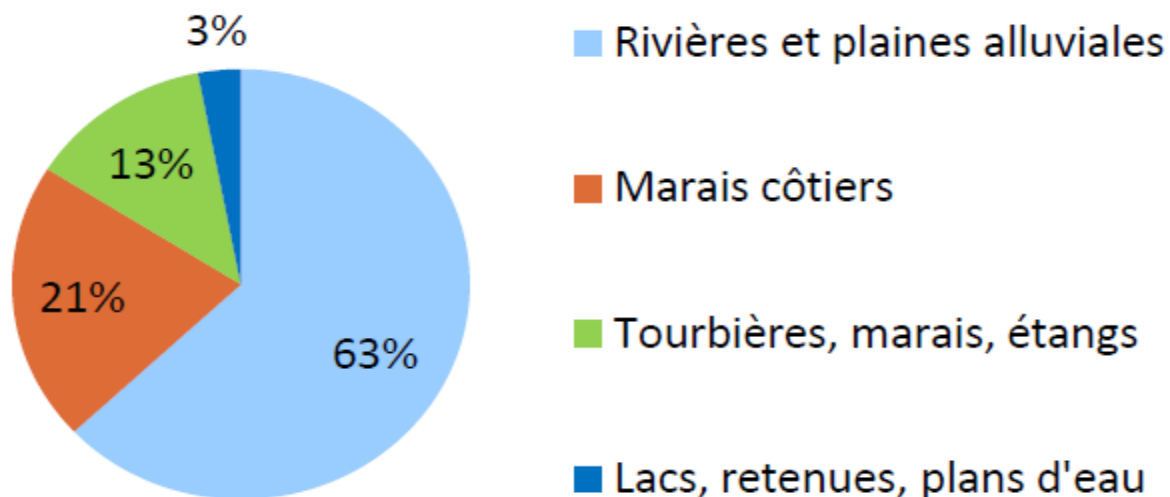


Schéma 1. – Répartition des surfaces de zones humides dans le bassin RMC (en %)

Sources : Comité de bassin RM&C, État des lieux, 2005.

Les zones humides, les masses d'eau

La mobilisation de l'agence RMC : une prise de conscience et des actions

Les SDAGE RM et C

- **SDAGE 1996-2009** : notes et guides techniques sur la connaissance (inventaires, indicateurs), Charte d'engagement des acteurs
- **SDAGE 2010-2015** : Reconnaissance du **rôle fonctionnel déterminant** que remplissent les zones humides vis-à-vis des masses d'eau
- **SDAGE 2016-2021** : Note technique sur le plan de gestion stratégique pour **prioriser les enjeux**

Les zones humides, alliées de la gestion de l'eau

Les zones humides sont des milieux humides où l'eau transite systématiquement avant de rejoindre les cours d'eau et les nappes souterraines

Nombreux services rendus : atténuation des crues, soutien des étiages, amélioration de l'infiltration vers les nappes.....

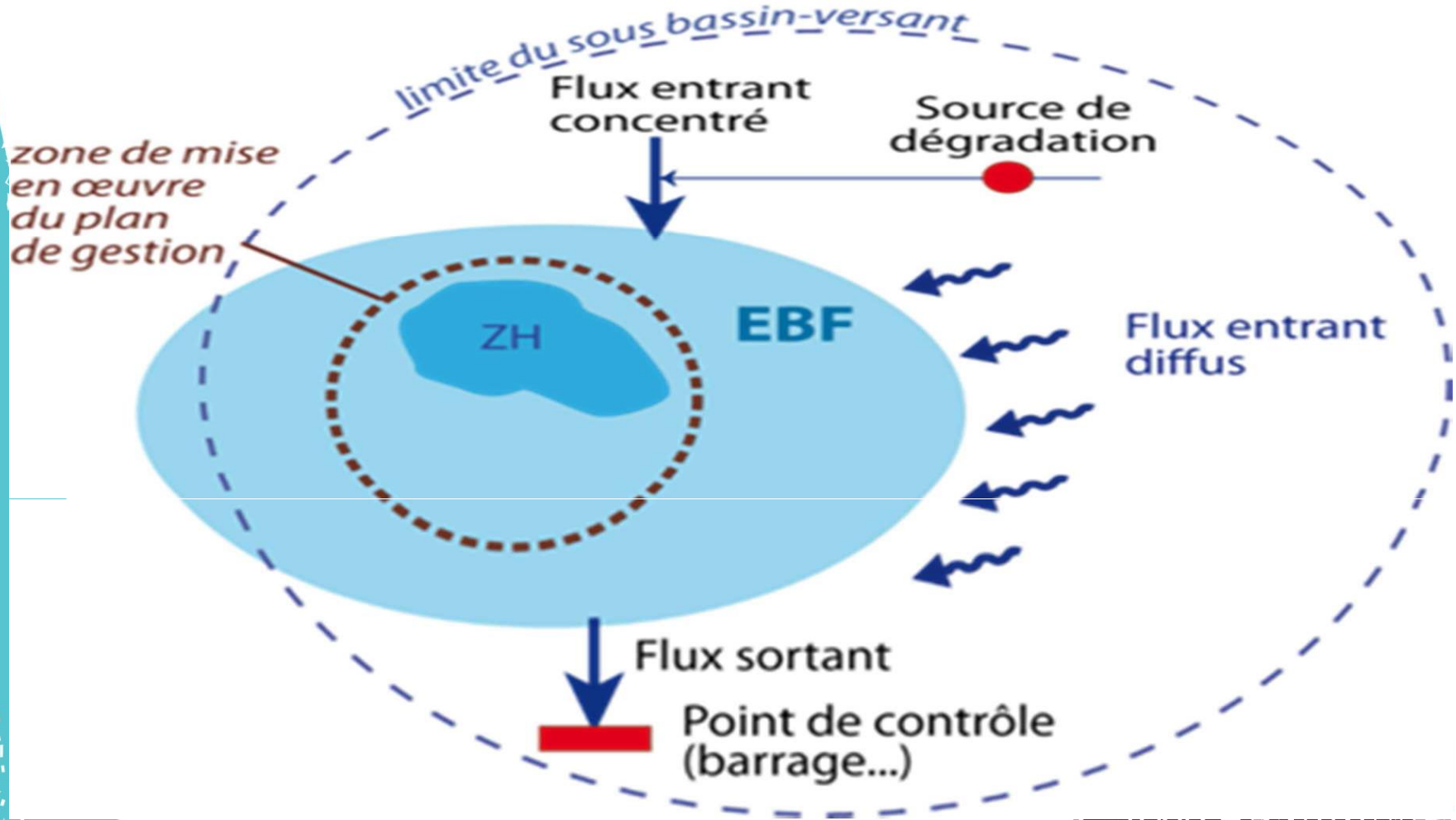
Le SDAGE 2016-2021 fixe des objectifs environnementaux d'atteinte du bon état des eaux et de préservation des milieux aquatiques.

Rappel de l'orientation fondamentale n° 2 du SDAGE : Concrétiser la mise en œuvre du principe de non dégradation des milieux aquatiques au travers de la séquence « Eviter, compenser, réduire ».

Le SDAGE consacre comme priorité au travers d'une de ses 9 orientations fondamentales la place très importante que tiennent les milieux aquatiques à l'instar des zones humides dans la planification de la politique de l'eau en France et de la gestion du grand cycle de l'eau en particulier.

Les préconisations importantes du SDAGE sur l'organisation de la gestion des zones humides

1, Orientation fondamentale n° 6 du SDAGE, disposition 6A -01 : Définir les espaces de bons fonctionnement * des milieux aquatiques, humides, littoraux et eaux souterraines



* *Guide technique du SDAGE RMC « Délimiter l'espace de bon Fonctionnement des zones humides » disponible courant du 1^{er} trimestre 2018*

2, Orientation fondamentale n°6 du SDAGE, disposition 6B -01 : Mettre en œuvre des plans de gestion stratégique sur les territoires pertinents

QUALIFICATION DES FONCTIONS, DE LEUR ETAT, DES PRESSIONS ET DES ENJEUX DES ZONES HUMIDES

Porter à connaissance des inventaires, guide pour la reconnaissance des zones humides

Qualification des fonctions actuelles et potentielles

Carte des fonctions 1/25000

Fonction hydraulique
(zone inondable, écrêtement, coulées de boues, soutien hydrologique...)

Fonction Biologique: (ZNIEFF, Natura 2000, ...) et corridor écologique

Fonction physique et biogéochimique
(protection de la ressource, infiltration,...)

Qualification des pressions actuelles et potentielles et des usages (carte des pressions au 1/25 000)

Pressions actives : remblai, urbanisation, hydraulique agricole et forestière, rectification de cours d'eau...

Pressions passives : Déprise agricole, fermeture et assèchement des milieux, déprise agricole...

**Groupe de travail (acteurs, usagers, élus) :
partage des méthodes et des objectifs**

Etat des fonctions, qualification des enjeux, des fonctions objectif : non-dégradation, maîtrise des pressions, restauration et réduction des pressions (cartes des enjeux au 1/25 000)

CONCERTATION : DEFINITION DES OBJECTIFS et SPATIALISATION DES ACTIONS

STRATEGIE D' ACTIONS DU TERRITOIRE

Plans de gestion des zones à enjeux : restauration des fonctions et des services rendus, réduction de la pression

Planification des interventions : capacité à faire, à porter, à financer. Accueil et encadrement de mesures compensatoires

Règles d'usages spécifiques aux zones humides à enjeux (PLU), veille pour les zones humides à préserver : maitrise des pressions

Accompagnement des collectivités, information, communication, sensibilisation

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DES PLANS DE GESTION DE SITE

Outils de gestion

Outils de maitrise foncière

Outils de protection

Outils de restauration

Suivi et évaluation

Fonctionnalités de quoi s'agit-il ?

Ce mot peut être associé à plusieurs notions/connotations :

L'EBF : l'espace de bon fonctionnement

Les fonctions de la zone humide

Les services rendus

Fonctionnalités de quoi s'agit-il ?

Matrice fonctions/services rendus

Fonctions	Services rendus
Hydrologique / hydraulique	Ressource en eau (bon état quantitatif)
	Maîtrise des risques naturels (crues)
Physique / biogéochimique	Ressource en eau (bon état qualitatif)
Biologique / écologique	Production de biomasse
	Biodiversité (habitats, espèces, populations)
	Valeurs sociales, culturelles et touristiques (aménités)

Consolider le diagnostic des fonctions hydraulique, Hydrologique et biogéochimique des documents locaux de gestion

Le moteur du fonctionnement d'une zone humide :
la dynamique de l'eau.

